

Observation n°52

Le projet d'installation d'un élevage industriel de 8000 volailles associé à la présence d'un parc de panneaux solaires n'est qu'un "verdissement " de l'installation photovoltaïque. Malheureusement cet élevage va générer des nuisances et des pollutions inutiles (effluents polluants sol et atmosphère, trafic de camions et tracteurs inhérent, nuisance sonore et olfactives...) qui ne peuvent être compensées par le gain énergétique solaire espéré. Un élevage associé pourquoi pas; de volailles, peut être, mais beaucoup moins important, quelques centaines suffirait à faire vivre l'exploitant; des exemples d'élevages ainsi plus modestes existent (à Nieul l'espoir, Saint Julien l'ars pour ne parler que des plus proches) Le projet de cet élevage est porté par la chambre d'agriculture qui reste dans un schéma dépassé que la population ne soutient plus et dont les riverains et la nature subissent les méfaits sans que l'exploitant en tire un grand profit financier.

La chambre d'agriculture doit revoir ce projet afin de respecter l'environnement immédiat et général.

Eveline et Patrick Charpentier

Membres association savigny vent debout